# C OMMENT APPORTER VOTRE SOUTIEN AU GROUPE SAINT JOSEPH LA SALLE?

# VOUS POUVEZ NOUS VERSER DIRECTEMENT 13% DE VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE **AVANT LE 01/06/2022**

- Par chèque à l'ordre de Ogec Groupe Saint Joseph La Salle Dijon à adresser à : Groupe Saint Joseph La Salle à l'attention d'Aurélie Bouchard 39 Rue du Transvaal – BP 51090 – 21010 Dijon Cedex Joindre à votre chèque le bordereau de versement\*
- Par virement libellé Taxe Apprentissage 2022 RIB FR76 30003 00750 00050290025 87 BIC SOGEFRPP Adresse mail de retour du bordereau de versement\*: aurelie.bouchard@stjodijon.com

## Tout versement fera l'objet d'un reçu libératoire



**AURÉLIE BOUCHARD** 

Chargée de relation entreprises

aurelie.bouchard@stjodijon.com - 07.50.56.57.99

# VOUS POUVEZ EFFECTUER DES DONS SOUS FORME DE MATÉRIEL AUPRÈS DE NOTRE CFA **AVANT LE 01/06/2022**



### MARYLINE CHEVIET

Directrice Centre de Formation maryline.cheviet@stjodijon.com - 06 71 97 68 51

Tout versement fera l'objet d'un reçu daté du jour de livraison des biens et équipements indiquant l'intérêt pédagogique de ces biens et leur valeur comptable justifiée par l'entreprise

SAINT JOSEPH LA SALLE DIJON EN **QUELQUES** CHIFFRES: **+ 1000** stages/an

contrats en alternance 10 BAC PRO
1 CAP
5 BTS
3 LICENCES
1 BAC +4
2 BAC+5

\* Retrouvez notre bordereau de versement sur : www.stjodijon.com/taxe-dapprentissage



# RÉPARTITION ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE: T.A. Vous pouvez

#### Quota

87% de votre taxe est versé à votre OPCO de branche



Bénéficiaires uniques : les CFA

#### Solde de la taxe

13% de votre taxe peut être versé en DIRECT aux établissements de votre choix



Vous pouvez adresser votre versement à Saint Joseph Dijon

Vous pouvez
effectuer des dons
d'équipements
et matériels auprès
du CFA Saint Joseph Dijon

## À TITRE D'EXEMPLE :

Votre entreprise a une masse salariale de 100 000€, votre T.A est de 680€. 591.6€ vont à l'URSAAF et vous versez les 88.40€ restant aux établissements de votre choix.

## LES INVESTISSEMENTS REALISÉS EN 2021 GRÂCE À LA T.A REÇUE:

- Achat d'une commande numérique 3 axes avec procédés de fabrication additive (strato-conception) afin de former les apprenants à l'usinage de pièces complexes et au design industriel
- Rénovation du secteur maintenance
- Achat d'un banc de pré-réglage d'outils pour les secteurs mécaniques
- Achat de matériel pédagogique lié à la réforme du BTS Electrotechnique
- Achat d'une table horticole pour la section SEGPA



# POURQUOI REVERSER VOTRE T.A AU GROUPE SAINT JOSEPH LA SALLE?

- Pour nous aider à répondre aux **exigences nouvelles** de la formation des jeunes
- Pour **participer à la formation** de vos futur.es salarié.es
- Pour contribuer au développement d'**innovations pédagogiques** et à l'acquisition de nouveaux supports pédagogiques
- Pour favoriser le **développement de l'alternance** pour une insertion professionnelle de qualité
- Pour nous permettre l'achat d'équipements de dernière technologie
- Pour **améliorer l'employabilité** des jeunes
- Pour accéder et participer aux « évènements entreprises » organisés par le Groupe Saint Joseph La Salle
- Pour accéder et disposer des compétences et des locaux du Groupe Saint Joseph La Salle pour **former vos propres salarié.es**...





## T.A, LES PROJETS 2022 DU GROUPE SAINT JOSEPH LA SALLE :

- Réalisation d'une cuisine pédagogique pour la section SEGPA
- Réalisation de travaux pour le Bac pro Étude et réalisation d'agencement et le BTS Enveloppe des bâtiments
- Achat d'un simulateur de commande numérique pour la section BTS Electrotechnique

